



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2026

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, le Lundi le 12 janvier 2026 à 20h00. L'assemblée est présidée par Martin Héroux, maire.

Sont présents

Line Racicot-Lapointe, conseillère siège 1
Hind Rihani, conseillère siège 2
André Tremblay, conseiller siège 3
Michel Milot, conseiller siège 4
Gabriel Blanchet, conseiller siège 6

Absence(s)

Carole Lessard, conseillère siège 5

Secrétaire d'assemblée

M. Éric Gélinas, directeur général et greffier-trésorier

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ODRE DU JOUR

2. PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2025

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2025

2.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2025

2.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 janvier 2026

3. PRÉSENTATION DES COMPTES

3.1 Liste et adoption des comptes payés et à payer

4. ADMINISTRATION

4.1 Dépôt des états des activités financières

4.2 Maison des jeunes « Les Mayais » - Facture d'Hydro-Québec

4.3 Centre de prévention du suicide Lanaudière - Demande de contribution

4.4 Fédération des Municipalités du Québec - Colloque Femmélues 2026

4.5 G.P.M.E Solutions d'assurances et rentes collectives - Renouvellement

4.6 UMQ - Facture no 1376634

5. RÈGLEMENTATION

5.1 Avis de motion - règlement 112-2026 concernant le code d'éthique des élus municipaux



N° de résolution
ou annotation

001RS-0126



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

- 5.2 Dépôt de projet de règlement - Règlement 112-2026 concernant le code d'éthique des élus municipaux
- 5.3 Adoption de règlement - Règlement 111-2026 décrétant les taux de taxations et les tarifications des services municipaux pour l'année 2026 ainsi que le taux d'intérêt et les versements
6. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 6.1 Comité MADA - Nomination
 - 6.2 Marché Public de Sainte-Émélie-de-l'Énergie - demande d'aide financière
7. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 7.1 MTQ - Demande
8. **TRANSPORT ROUTIER**
 - 8.1 Aucun point
9. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 9.1 Aucun point
10. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 10.1 Rapport du service d'urbanisme
 - 10.2 Comité Consultatif d'Urbanisme - Démission
11. **VARIA**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ODRE DU JOUR

Il est proposé par Hind Rihani

- Que l'ordre du jour ci-dessus soit adopté.



N° de résolution
ou annotation

002RS-0126



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

2. PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2025

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu le procès-verbal; dispense de lecture est donnée au secrétaire;

Il est proposé par Martin Héroux
Et résolu,

- Que le procès-verbal mentionné ci-haut soit adopté tel quel

Adoptée à l'unanimité

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2025

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu le procès-verbal; dispense de lecture est donnée au secrétaire;

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu,

- Que le procès-verbal mentionné ci-haut soit adopté tel quel

Adoptée à l'unanimité

2.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2025 - BUDGET & PTI

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu le procès-verbal; dispense de lecture est donnée au secrétaire;

Il est proposé par Martin Héroux
Et résolu,

- Que le procès-verbal mentionné ci-haut soit adopté tel quel

Adoptée à l'unanimité



003RS-0126

N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

2.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2025

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu le procès-verbal; dispense de lecture est donnée au secrétaire;

Il est proposé par Hind Rihani
Et résolu,

- Que le procès-verbal mentionné ci-haut soit adopté tel quel

Adoptée à l'unanimité

004RS-0126

2.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 janvier 2026

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu le procès-verbal; dispense de lecture est donnée au secrétaire;

Il est proposé par André Tremblay
Et résolu,

- Que le procès-verbal mentionné ci-haut soit adopté tel quel

Adoptée à l'unanimité

3. PRÉSENTATION DES COMPTES

005RS-0126

3.1 Liste et adoption des comptes payés et à payer

Il est proposé par Hind Rihani
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie adopte les dépenses suivantes et autorise le directeur général à les payer pour un montant de 448 846.18 \$.

Prélèvement 250073 à 250078	42 514.36 \$
Chèques lot 1 de 251047 à 251080	134 000.12 \$
Chèques lot 1 de 260001 à 260012	108 043.83 \$
Chèques lot 2 de 260013 à 260052	44 598.69 \$
Salaires	119 689.18 \$

Adoptée à l'unanimité



N° de résolution
ou annotation

006RS-0126

007RS-0126

008RS-0126



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

4. ADMINISTRATION

4.1 Dépôt des états des activités financières

Hind Rihani, conseillère, dépose les états des activités financières, tels que produits par le greffier-trésorier, pour la période se terminant le 31 décembre 2025.

4.2 Maison des jeunes « Les Mayais » - Facture d'Hydro-Québec

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise le paiement des factures d'Hydro-Québec de la Maison des jeunes, au montant de 3 137,80 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Centre de prévention du suicide Lanaudière - Demande de contribution

CONSIDÉRANT QUE le centre de prévention du suicide de Lanaudière est une ressource primordiale dans notre région ;

Il est proposé par Michel Milot
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie octroie un montant de 200,00 \$ au Centre de prévention du suicide de Lanaudière.

Adoptée à l'unanimité

4.4 Fédération des Municipalités du Québec - Colloque Femmélues 2026

Il est proposé par André Tremblay
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise l'inscription de madame Hind Rihani, conseillère au siège 2, au colloque Femmélues 2026 au coût de 100,00\$ plus taxes. Tout frais de séjour ou d'hébergement seront remboursés sur présentation de factures.

Adoptée à l'unanimité



N° de résolution
ou annotation

009RS-0126

010RS-0126



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

4.5 G.P.M.E Solutions d'assurances et rentes collectives - Renouvellement

Il est proposé par André Tremblay
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise le renouvellement des assurances collectives pour une durée de 2 ans, soit du 1er février 2026 au 31 janvier 2028.

Adoptée à l'unanimité

4.6 UMQ - Facture no 1376634 - Renouvellement de l'adhésion

Il est proposé par André Tremblay
Et résolu

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise le paiement de la facture numéro 1376634 au montant de 1 049.98\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

5. RÉGLEMENTATION

5.1 Avis de motion - règlement 112-2026 concernant le code d'éthique des élus municipaux

Michel Milot, conseiller, dépose un avis de motion selon lequel il y aura adoption, lors d'une séance subséquente du règlement 112-2026 concernant le code d'éthique des élus municipaux.

5.2 Dépôt de projet de règlement - Règlement 112-2026 concernant le code d'éthique des élus municipaux

Michel Milot, conseiller, dépose le projet de règlement 112-2026 concernant le code d'éthique des élus municipaux.



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

5.3 Adoption de règlement - Règlement 111-2026 décrétant les taux de taxations et les tarifications des services municipaux pour l'année 2026 ainsi que le taux d'intérêt et les versements

CONSIDÉRANT QUE l'article 988 du Code Municipal du Québec stipule que toutes taxes sont imposées par règlement;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement a été précédé d'un avis de motion conformément à l'article 445 du Code Municipal;

Il est proposé par Michel Milot
et résolu

- Que le règlement soit adopté.

6. LOISIRS ET CULTURE

011RS-0126

6.1 Comité MADA - Nomination

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Matawinie demande la création d'un comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la politique amie des aîné(es) ;

CONSIDÉRANT QU' un élu municipal doit siéger sur le comité;

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu,

- QUE le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie nomine monsieur André Tremblay au comité Municipalité Amie Des Aînés.

Adoptée à l'unanimité

012RS-0126

6.2 Marché Public de Sainte-Émélie-de-l'Énergie - demande d'aide financière

Michel Milot et Gabriel Blanchet se retirent pour ce point.

CONSIDÉRANT QUE le marché public aura lieu cette année de mai à septembre 2026;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière au montant de 6 237\$ a été déposée à la municipalité par « Marché Public de Sainte-Émélie » afin de défrayer les coûts pour la coordination du marché;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière demandée dépasse l'aide financière octroyée en 2025 et que celle-ci devait être régressive pour 2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est sensible aux enjeux vécus par les bénévoles du marché public et qu'il souhaite apporter un soutien financier plus important cette année afin de les aider dans leur mission;



N° de résolution
ou annotation

013RS-0126



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est consciente de l'apport du marché public à la vitalité et au dynamisme du cœur villageois et est disposée à soutenir celui-ci;

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise un soutien financier de 5 000,00 \$ à « Marché Public de Sainte-Émélie » pour la tenue du marché public 2026 ;
- Que « Marché Public de Sainte-Émélie » s'engage à faire les démarches nécessaires afin de trouver des commanditaires et/ou des subventions afin de diminuer l'aide financière demandée à la municipalité pour les prochaines années.

Adoptée à la majorité

Michel Milot et Gabriel Blanchet réintègre la séance.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 MTMD - Demande

CONSIDÉRANT les demandes répétitives de citoyens concernant la vitesse excessive observée et la sécurité des traverses piétonnes sur les rues Principale (131 et 347) et Saint-Michel (131);

CONSIDÉRANT que ses axes routiers sont sous la juridiction du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec; ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) exige une résolution du conseil municipal pour effectuer des études sur la vitesse et la sécurisation des traverses piétonnes ;

Il est proposé par Hind Rihani
Et résolu,

- **QUE** le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie demande au ministère des Transports d'effectuer une analyse de sécurité afin d'élaborer des solutions pour la réduction de la vitesse et la sécurisation des traverses piétonnes des rues Principale (131 et 347) et Saint-Michel (131).

Adoptée à l'unanimité



N° de résolution
ou annotation

014RS-0126



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

8. TRANSPORT ROUTIER

8.1 Aucun point

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Aucun point

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 Rapport du service d'urbanisme

Gabriel Blanchet, dépose le rapport de l'inspectrice en bâtiments du mois de décembre 2025.

10.2 Comité Consultatif d'Urbanisme - Démission

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) a reçu la démission de madame Mélanie Morin;

Il est proposé par Michel Milot
Et résolu,

- QUE le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie accepte la démission de madame Mélanie Morin à titre de membre du CCU et la remercie pour son temps et son implication. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses projets futurs.

Adoptée à l'unanimité

11. VARIA

- PNÉ - Rapport trimestriel
- Raquette sous les étoiles
- Aiguillage de patins par le maire



N° de résolution
ou annotation

015RS-0126



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Martin Héroux, maire, répond aux questions des citoyens.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Hind Rihani
Et résolu

Que l'assemblée soit levée à 21h11

Adoptée à l'unanimité

Martin Héroux
maire.

Eric Gélinas
Directeur général

Je, Martin Héroux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.